

Doc 5.2. Sources potentielles de crédit pour les micro-entreprises

Banques commerciales

Les banques commerciales classiques, lorsqu'elles existent dans les zones rurales, exigent normalement une garantie (garantie sous forme d'actifs physiques) pour les prêts qu'elles accordent. La plupart des banques privilégient les gros prêts aux petits, utilisent de longues procédures administratives et se méfient des ruraux pauvres, en particulier des femmes et des jeunes qui sont considérés comme des clients à haut risque. Étant donné que les diplômés TREE n'ont généralement pas de garantie, les banques commerciales ne sont pas l'option la plus appropriée, sauf lorsqu'elles ont lancé des programmes spéciaux ou des guichets pour servir des activités informelles.

Institutions gouvernementales

De nombreux pays ont des systèmes de crédit parrainés par le gouvernement, souvent avec de bonnes conditions pour les entrepreneurs ruraux. Lorsqu'elles existent, elles peuvent constituer une source de financement appropriée. Souvent, ils sont limités à un seul secteur, comme l'agriculture. En outre, les fonds publics pourraient être détournés pour des intérêts politiques particuliers et donc limités à des groupes cibles spécifiques. Avant d'envisager des programmes de crédit gouvernementaux pour les diplômés TREE, les fonds publics doivent être soigneusement vérifiés. La prudence s'impose quant à leur politique de crédit, leurs critères de sélection (neutres ?) et leur pérennité.

Institutions de microfinance (IMF)

Ce sont des organisations qui visent à fournir des services financiers aux pauvres et à ceux qui sont traditionnellement exclus. En raison des objectifs sociaux et de l'accent mis sur la pauvreté de la plupart des institutions de microfinance, elles sont en principe des partenaires favorables pour le programme TREE. Il existe différents types de microfinance.

ONG

Les ONG gèrent parfois un petit programme de crédit pour gagner leur vie, soit en tant que service autonome, soit dans le cadre d'un ensemble qui peut inclure l'organisation communautaire et la fourniture de services de soutien (par exemple la vulgarisation agricole). Alors que certaines ONG ont leurs propres sources de capitaux (parfois de bailleurs de fonds étrangers), d'autres servent de canal pour les institutions gouvernementales, les agences spécialisées, etc. Commerce. Ils facturent souvent un taux d'intérêt forfaitaire plus élevé que les taux bancaires en raison de leurs coûts administratifs plus élevés, avec des prêts plus petits et un suivi intensif des prêts.

Généralement, ils utilisent un groupe de solidarité/pression des pairs et un système de garantie mutuelle qui exerce des sanctions sociales en cas de non-remboursement. Les prêts ne sont donc accordés que si les clients potentiels forment un groupe de trois à cinq personnes. Idéalement, les groupes de solidarité pour la garantie mutuelle ne devraient pas être des groupements artificiels et opportunistes, mais comprendre des personnes qui ont des liens antérieurs en tant que voisins, parents ou compagnons de travail (voir les associations d'épargne et de crédit). L'expérience montre que l'accès au crédit par le biais des ONG n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Généralement, il existe des exigences spécifiques en ce qui concerne les bénéficiaires cibles (pauvres certifiés, vivant dans

des communautés particulières, opérant en groupes). Cependant, là où ce type de financement existe, il peut être parmi les plus appropriés.

Associations d'épargne et de crédit

Par exemple, coopératives de crédit, coopératives financières, ROSCA, ASCA, caisses villageoises. Dans le cas des associations d'épargne et de crédit, leur capital est normalement constitué de l'épargne de leurs membres. Ces associations exigent une épargne obligatoire des membres individuels avant d'accorder un prêt.

Crédit Informelle

Les sources de crédit informelles sont généralement les plus importantes pour les petits producteurs. Il peut s'agir de prêts d'amis et de parents, de prêteurs ou de crédit du fournisseur d'équipement et de matériel.

Le principal problème ici est que les prêteurs d'argent de ces autres sources peuvent exiger des intérêts à un taux qui ne peut raisonnablement pas être remboursé et entraîner l'effondrement de l'entreprise. Si cette source de financement est utilisée, le coût de l'emprunt doit être soigneusement vérifié pour voir s'il en vaut la peine.

Règles de crédit TREE

Le crédit doit être utilisé pour des activités économiques rentables et durables. L'intérêt ne sera alors pas un problème majeur dans la mesure où il n'est pas exorbitant. La production à petite échelle ne signifie pas automatiquement que les producteurs ont besoin d'un crédit bon marché. Bien que des taux d'intérêt artificiellement bas puissent temporairement permettre la survie d'activités économiques non rentables, les micro-entreprises peuvent rencontrer de sérieuses difficultés plus tard, lorsqu'elles doivent emprunter aux taux d'intérêt pratiqués par les institutions de microfinance ou les banques commerciales. Ce n'est qu'en termes de garantie de prêt et d'échéanciers de remboursement que des dispositions spéciales doivent être prises lors de l'octroi de crédit aux producteurs informels.

Pour réduire la dépendance vis-à-vis des fonds de crédit extérieurs, qui entraînent invariablement des conditions et une insécurité quant au moment du débloqué des fonds, les bénéficiaires devraient également être encouragés, dans la mesure du possible, à contribuer à leur propre capital de démarrage.

Pour résumer :

- Commencez tôt à évaluer les options de crédit.
- Soyez prêt à reporter la formation s'il est probable que les crédits essentiels ne seront pas facilement disponibles.
- Minimiser le montant du crédit/prêt nécessaire (par exemple par une production à plus petite échelle, des outils moins chers/moins chers, la sélection de technologies appropriées et, si possible, une contribution des diplômés eux-mêmes).
- Commencez avec un petit prêt et demandez un prêt plus important.
- Les prêts collectifs ne doivent pas automatiquement être assimilés à une responsabilité collective.
- L'entreprise commerciale doit en principe pouvoir se permettre des taux d'intérêt commerciaux réguliers